

## **Master Cinéma**

### **Parcours « Esthétique, Théorie et Mémoire du cinéma »**

A la rentrée 2020, l'intitulé de ce parcours sera légèrement modifié et deviendra « Théorie, Esthétique et Histoire du Cinéma ».

Il y a deux sessions d'admissions pour ce parcours, en mai et fin août/ début septembre (en fonction des places disponibles). La procédure, entièrement dématérialisée est détaillée ici : <http://www.artweb.univ-paris8.fr/?Inscriptions-1128>

Le master cinéma a des complémentarités internes et permet de postuler en double parcours pour suivre deux des trois cursus. Dans ce cas, certains enseignements (le « tronc commun ») sont validés de façon commune ce qui allège votre emploi du temps. Il faut présenter une candidature par parcours, les commissions d'admission étant différentes.

S'il vous reste des questions sur ce parcours après avoir lu ce document, une visioconférence avec Marguerite Chabrol, responsable du parcours Théorie, aura lieu **vendredi 3 avril à 11h**. Lien : <https://rendez-vous.renater.fr/mastercineparcours Theorie>

Merci de vous connecter en utilisant vos prénom et nom pour faciliter les échanges.

## **PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS**

C'est celui des trois parcours du Master cinéma qui est orienté vers la recherche. Il peut vous destiner ensuite à une thèse de doctorat, une carrière dans l'enseignement et la recherche, mais aussi plus largement vous apporter des connaissances, un esprit critique, une capacité de théorisation et des méthodes de recherche qui enrichiront la réflexion autour de votre pratique cinématographique ou votre travail dans des institutions culturelles par exemple.

Ce parcours vous apporte d'une part une formation via des séminaires de recherche dans lesquels les enseignant.e.s, qui sont aussi des chercheurs/euses vous initient à leurs travaux en cours, ce qui vous met en contact avec différents corpus de films et méthodes. D'autre part, vous développez un projet personnel qui est la pièce maîtresse de votre cursus, un mémoire de recherche mené sur deux ans.

## **CONSEILS POUR LA CANDIDATURE**

### **Projet de recherche**

Le projet de recherche est déterminant pour l'admission. Il doit être suffisamment élaboré. Il s'agit d'un texte rédigé de 5 pages ou un peu plus, accompagné d'une bibliographie et/ou filmographie. Les projets trop courts sont généralement refusés car ils ne laissent pas apparaître de perspectives de recherche assez approfondie. Il est en revanche inutile d'écrire plus de 15 pages.

Conseil de présentation : adoptez une police classique de type Times, de taille 12, en écrivant avec un interligne 1,5 et des marges suffisantes.

Du point de vue du contenu, un bon projet contient :

- la définition d'un corpus : le choix justifié du ou des films à étudier, les critères en fonction desquels ils ont été choisis
- l'ébauche d'une problématique : une direction de recherche que vous vous efforcerez d'explorer pendant deux ans, des questions que vous chercherez à résoudre.

Un projet de recherche doit refléter :

- votre connaissance des films étudiés : la recherche a pour but de montrer votre capacité à rassembler des documents, à avoir lu les textes de référence. Cela vous permet d'identifier ce qui est original et ce qui l'est moins, et donc d'orienter votre réflexion vers ce qui est

potentiellement le plus inédit. Ces lectures ne pourront évidemment pas toutes être faites à la date de votre candidature, mais le projet doit montrer que vous avez déjà commencé le repérage des ressources fondamentales et pouvoir citer certains textes.

- le choix d'une orientation de recherche, d'une ou plusieurs approches (esthétique du cinéma, histoire du cinéma, économie du cinéma...) qui indiquera comment vous comptez procéder. En revanche nous n'attendons pas un plan détaillé du mémoire qui serait prématuré à cette étape.

- la bonne adéquation du sujet à un travail de deux ans. Il ne faut en particulier pas proposer un sujet trop vaste (comme « l'histoire du cinéma asiatique depuis 1945 »). En Master on étudie raisonnablement un nombre relativement réduit de films.

- votre maîtrise de l'expression écrite. Celle-ci sera fondamentale pour écrire d'abord une cinquantaine de pages en M1, puis une centaine en M2.

La Cinémathèque française, avec laquelle notre Master a une convention, peut vous donner accès à des fonds d'archives relativement peu explorés. Vous pouvez par exemple consulter leur catalogue ([http://www.cinerecources.net/recherche\\_t.php](http://www.cinerecources.net/recherche_t.php)) pour voir quelles ressources sont disponibles sur les films et réalisateurs/trices qui vous intéressent. Vous pouvez aussi évidemment trouver d'autres ressources intéressantes auprès d'autres institutions culturelles et patrimoniales.

### **Direction du mémoire**

Vous devez aussi indiquer dans votre dossier sous la direction de quel enseignant.e vous souhaitez travailler. Il est possible d'indiquer plusieurs noms. La commission d'admission se réserve la possibilité de réorienter des étudiant.e.s admis vers un.e autre collègue si c'est plus pertinent.

Il faut choisir la personne qui vous semble la plus proche de votre sujet en vous appuyant sur les spécialités indiquées sur cette page <http://www.artweb.univ-paris8.fr/?Domaines-de-recherche-des-1131> (vous les retrouverez aussi dans la brochure de l'année en cours, disponible sur le même site).

Les collègues spécialisés en réalisation et valorisation dirigeant aussi d'autres travaux, ils ne peuvent suivre qu'un nombre limité de mémoires de recherche. Si vous vous orientez vers ces enseignant.e.s, il est conseillé d'indiquer aussi d'autres noms au cas où ils n'auraient pas la possibilité de vous encadrer.